
Personnel sous tension à l'IVAC – Le SPGQ s'indigne des propos du ministre Boulet

Description

Communiqué de presse

Québec, le 30 avril 2024 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) exprime son indignation face aux déclarations du ministre du Travail, Jean Boulet, incitant les personnes employées de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) – un service relevant de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) – à dénoncer leurs conditions de travail.

« Les propos du ministre Boulet sont une insulte à l'intelligence et à la dignité de nos membres travaillant à l'IVAC dans une situation intenable. Le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec juge totalement incompréhensible et révoltant qu'un ministre responsable puisse ignorer les conséquences désastreuses du sous-effectif sur le moral et la santé de ces travailleuses et travailleurs dévoués », dénonce Annie Morin, première vice-présidente du SPGQ.

Par ses déclarations, Jean Boulet semble se complaire dans une lâcheté déplorable. Si par malheur il se retrouvait face à une personne en danger de noyade, oserait-il suggérer à cette dernière de dénoncer l'absence de bouée de sauvetage plutôt que de lui porter secours ? La réponse semble évidente. Le SPGQ constate que le véritable fléau au sein de l'IVAC réside dans un manque criant de personnel, amplifié par une réforme nécessaire, mais mal conçue et adoptée en 2021. Les autorités de la CNESST sont pleinement conscientes, et ce depuis un certain temps déjà, de la surcharge de travail à laquelle est confronté le personnel de l'IVAC.

« Nos membres sont à bout de souffle, submergés par une charge de travail excessive et confrontés à une détresse quotidienne insoutenable, tant de la part des victimes que de leur propre charge émotionnelle. Leur impuissance est palpable, leur désarroi profondément alarmant. Ils se sentent abandonnés, démunis face à des situations inextricables qu'ils sont forcés d'affronter chaque jour, sans les ressources nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des victimes d'actes criminels. La CNESST, chargée de garantir la santé et la sécurité au travail, semble ironiquement négliger ces principes en son sein », ajoute Mme Morin.

Le SPGQ exhorte le ministre Boulet à reconnaître le véritable problème et à prendre des mesures immédiates pour résoudre la crise au sein de l'IVAC. « Les professionnelles et professionnels méritent mieux que des paroles creuses et des promesses non tenues. Il est temps de mettre fin à cette situation inacceptable et de demander des mesures concrètes pour assurer un environnement de travail sain et sécuritaire », conclut la première vice-présidente.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente environ 35 000 spécialistes, dont près de 26 000 dans la fonction publique, 6 000 à Revenu Québec et 3 000 répartis dans les secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et au sein de diverses sociétés d'État.

— 30 —

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Renseignements

Philippe Desjardins

Conseiller à l'information

581 995-0762 | philippe.desjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : twitter.com/spgq

Facebook : www.facebook.com/lespgq

Categorie

1. Communiqué

date créée

30 Avr 2024